

À la Une

AnimFrance : les « nouveaux défis » de l'animation française, selon le syndicat de producteurs

Institutionnel

Covid-19 : entrée en vigueur le 17 juin du crédit d'impôt temporaire (15 %) pour les diffuseurs

Industrie des programmes

France Télévisions : les nouveaux développements et les « envies éditoriales »

France 3 Cinéma : les engagements en long métrage d'animation

Région Sud : les professionnels de l'animation, du jeu vidéo et des VFX réunis dans SudAnim

Netflix / Bobbypills : développement de l'animé « Captain Laserhawk - A Blood Dragon Remix »

Folivari : Sébastien Laudenbach va réaliser « Prends garde à toi ! », film d'animation sur « Carmen »

Prime Entertainment : vente d'un concert et d'un documentaire à TV5 Monde

Entreprises et marchés

Colloque « Avenir de la TNT » : la modernisation centrée sur l'UHD et le HbbTV

RTL Group : un nouveau logo multicolore pour les nouvelles ambitions de sa marque RTL

Festivals - Marchés

Série Series 2021 : retour au présentiel pour le 10^e anniversaire du festival de Fontainebleau

Festival de Luchon : Christian Cappe, directeur général ; partenariat avec l'Union francophone

Festival Lumière : l'édition 2021 organisée du 9 au 17 octobre 2021

Festival international Music & Cinema : l'événement quitte Aubagne pour Marseille

Cannes 2021 : le jury et la sélection des courts métrages et de la Cinéfondation dévoilés

Box-office

Box-office France, semaine : « Conjuring 3 », meilleur démarrage de 2021 avec 665 476 entrées

Distribution salles

Wild Bunch : « Aya et la Sorcière » repoussé au 18 août 2021

Radio

RTL : l'ex-Canal+ Sébastien Thoen intègre la bande des « Grosses Têtes »

Radio France : 6 heures de concerts pour le baptême de la « Maison de la radio et de la musique »

International

Australie : Russell Crowe veut construire des studios de cinéma

Justice

Harvey Weinstein : l'ancien producteur bientôt transféré à Los Angeles, vers un nouveau procès

Programmes

« **Les Maternelles** » (2P2L) : la quotidienne d'Agathe Lecaron arrive sur France 2 à la rentrée

Euro / ZDF : 22 millions de téléspectateurs allemands pour Allemagne/France

Eurosport : records d'audience pour la première partie de saison de la Coupe de France FDJ

Au fil des tweets

La Revue de Presse

A l'agenda

À la Une

AnimFrance : les « nouveaux défis » de l'animation française, selon le syndicat de producteurs

La filière de l'animation française, qui fête le maintien de France 4, soit s'atteler à de « nouveaux défis », estime AnimFrance. Elle fait face à un contexte en « profonde mutation », avec notamment le projet de fusion entre TF1 et M6, et l'intégration des plateformes étrangères dans le modèle français de financement de la création. Les objectifs : préserver la diversité des programmes et des entreprises, et faire « exploser le plafond de verre » des 300 heures produites par an.

A peine un « défi » de « relevé », celui du **maintien de France 4** au bout d'un combat de trois ans que les producteurs d'animation ont mené aux côtés notamment des auteurs de la SACD que d'autres se font jour, a expliqué **Philippe Alessandri** (Watch Next Media), président du syndicat, mercredi 16 juin, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse du Mifa, organisée cette année sous le double format du web et du présentiel. Dans un contexte de « **profonde mutation** », entre mouvements de concentration et réformes législative et réglementaires, l'animation française se trouve face à de « **nouveaux défis** », pour reprendre le titre de la conférence.

Les premiers concernent **France Télévisions**, premier partenaire financier de l'animation française et européenne avec un investissement annuel de 32 millions d'euros, et pas seulement sur la place que pourrait accorder France 4 au cinéma en général et d'animation en particulier dans ses soirées dédiées à la culture, selon le vœu du président Macron (*Satellifax du 18 mai*).

Cinéma, animation ado-adultes : les « nouvelles frontières » de France Télévisions

Le groupe public va devoir en effet affronter « **deux frontières nouvelles** », a estimé Philippe Alessandri. L'une n'est pas nouvelle :

les **longs métrages d'animation**, dans lesquels France Télévisions investit déjà avec un **apport d'« environ 500 000 € »**, soit environ « 5 % » des budgets, une part qu'AnimFrance juge insuffisante et « injuste » par rapport à la prise de vues réelles (15 %).

La seconde « frontière » est plus récente et a surtout été mise en lumière par les plateformes internationales, Netflix en tête : l'engouement pour l'**animation pour adolescents et adultes**. « Dans ce domaine, France Télévisions doit **continuer à innover** », a-t-il considéré, rappelant que l'entreprise a déjà initié ce mouvement avec *Lastman* (avec une seconde saison en développement). Le sujet est d'ailleurs sur la table du groupe, qui devrait faire des annonces en ce sens d'ici la fin de l'année, a-t-il annoncé lors de sa propre conférence de presse, deux heures plus tard (*notre édition du jour*). Pour le syndicat de producteurs, ces deux objectifs nécessitent des « **moyens supplémentaires** ». France Télévisions, qui a déjà augmenté son engagement minimal dans l'animation de 2 M€ annuels sur 2021 et 2022, devra donc faire un nouvel effort. AnimFrance ■ ■ ■

■ ■ ■ compte bien l'emmener dans cette direction à l'occasion de la **renégociation de leur accord** qui arrive à **échéance fin 2022**.

Fusion TF1-M6 : un « géant » au « pouvoir de vie ou de mort »

AnimFrance estime également que des « défis » sont à relever du côté du privé, un secteur au cœur de l'actualité que ce soit chez les diffuseurs traditionnels ou les plateformes, a indiqué **Samuel Kaminka** (Samka). Alors que les producteurs d'animation ont aujourd'hui trois acteurs impliqués dans le secteur, avec les **groupes TF1, M6** (propriétaire depuis près de deux ans de Gulli, Canal J et TiJi) et **Canal+**, le **projet de fusion** entre les deux premiers (**Satellifax du 17 mai**) va les placer devant un paysage réduit à deux acteurs, l'un devenant un « géant » qui représentera un **investissement cumulé de 21 M€ par an pour plus de 8 000 heures diffusées**, selon lui. « C'est colossal », a-t-il ajouté.

Cette fusion, qui doit encore obtenir le feu vert de l'Autorité de la concurrence, « va être un défi pour eux, sur l'avenir de Gulli, des programmes jeunesse de TF1 et de M6 ainsi qu'en termes de diversité des programmes et des entreprises de production ». Pour ces dernières, il s'agira plus simplement d'une « **question de survie** », a estimé Samuel Kaminka, rappelant « l'**asymétrie** » existant dans les **relations entre producteurs et diffuseurs** : les premiers reçoivent « 700 à 1000 projets » par an et s'engagent dans « 3 à 7 ». Ils ont « **pouvoir de vie ou de mort** » sur les producteurs indépendants, selon lui.

Si cela peut présenter une « belle opportunité », AnimFrance sera « **extrêmement vigilante** sur le respect des accords professionnels et sur la diversité des programmes et des producteurs », prévient-il. Le syndicat utilisera la **plateforme d'observation** mise en place après le rachat des chaînes enfants de Lagardère par M6 : « Au vu des pratiques, nous adopterons une position claire. »

Décret TNT : une nouvelle version toujours dangereuse

Ce projet de fusion s'inscrit par ailleurs dans un **environnement législatif et réglementaire en pleine réforme** avec, pour ce qui concerne ces deux groupes, une **révision du décret TNT** dont la **première version** a « **abasourdi** » les producteurs, car « totalement favorable aux éditeurs historiques », selon le terme employé par le délégué général du syndicat, **Stéphane Le Bars**. Elle abaissait à 66 % l'obligation d'investissement dans la production indépendante, contre 75 % en moyenne aujourd'hui - soit une perte de « 160 M€ » pour cette dernière -, tout en assouplissant la définition de l'indépendance, notamment sur la question des mandats, avec entre autres la disparition du droit de préemption dont bénéficie aujourd'hui le producteur-distributeur intégré ou ayant un accord-cadre avec un distributeur.

La **Coordination intersyndicale de l'audiovisuel** (Cisa), dont fait

partie AnimFrance, a alerté le gouvernement et les parlementaires sur les dangers des mesures prévues pour la production indépendante (**notre « Confidential » du 3 juin**). La deuxième version, envoyée mardi aux professionnels, modifie certaines dispositions et réintègre entre autres le **droit de préemption** (en supprimant le cas d'accord-cadre avec une société de distribution) pour les **œuvres financées à moins de 60 %** par les diffuseurs.

Si cette rédaction répond pour partie aux inquiétudes des producteurs au niveau du strict secteur de l'animation, où la part des diffuseurs couvre en moyenne 21 % des devis, cette nouvelle version n'en reste pas moins dangereuse, selon AnimFrance. « La position du **gouvernement nous inquiète beaucoup**, car elle **attaque** clairement de front la **définition de la production déléguée** ; il considère que ce n'est pas au cœur du métier », a estimé Stéphane Le Bars. Le combat n'est donc pas fini, d'autant qu'AnimFrance est « **solidaire** » de **l'ensemble de la filière** : les autres genres pourraient, eux, être touchés, notamment la fiction où les diffuseurs financent en moyenne 62,1 % des devis, selon les chiffres 2020 du CNC.

Plateformes étrangères : le sujet du CNC et du crédit d'impôt

Un chantier touche par ailleurs à sa fin : l'**intégration des plateformes internationales** dans le modèle de financement à travers un **décret Smad** qui devrait être prochainement publié, mais être « **pleinement effectif** très certainement en **janvier 2022** », selon le syndicat. Cette évolution, née de la transposition de la directive **SMA**, pourrait permettre à l'animation française d'« **exploser le plafond de verre** » fixé depuis quelques années à quelque **300 heures produites par an**, a estimé Philippe Alessandri.

Le décret Smad, qui comporte des obligations dans la production indépendante, mais pas de sous-quota par genre, prévoit de discuter de « **clauses de diversité** dans le cadre du conventionnement avec le CSA, ce qui est important pour l'animation », a rappelé Stéphane Le Bars. **Netflix** et **Disney+** ont « **pris conscience** » de l'importance de la diversité par genre, sur le documentaire et l'animation, a assuré Philippe Alessandri. Même si « tout le monde est suspendu à la publication du décret », qui ouvrira la période de discussion d'accords interprofessionnels, a ajouté le délégué général.

Pour les producteurs, « il reste **un sujet à finaliser** » : les accès au **soutien du CNC** et au **crédit d'impôt national** pour les entreprises produisant pour les plateformes étrangères. « C'est un **enjeu extrêmement important** », a expliqué Stéphane Le Bars. AnimFrance a également abordé des « défis » liés aux relations avec les auteurs et les étudiants, ainsi que dans les domaines de l'environnement et de la parité, sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine édition. ■

Covid-19 : entrée en vigueur le 17 juin du crédit d'impôt temporaire (15 %) pour les diffuseurs

Le **crédit d'impôt en faveur des diffuseurs** (chaînes de télévision, radios et plateformes VOD) pour leurs dépenses engagées dans la **création audiovisuelle et cinématographique** entre en vigueur ce **jeudi 17 juin**, selon le décret fixant la date publiée la veille au *Journal officiel*.

Cette mesure de soutien en faveur des éditeurs de service affectés par la crise sanitaire avait été introduite en juillet 2020 dans le cadre du **troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020**, via un amendement gouvernemental (*Satellifax* du 19 mai). La **Commission européenne** avait confirmé, dans sa décision adressée

à la France en date du 17 mai, la conformité de ces dispositions.

Rappelons que ce crédit d'impôt temporaire de **15 %** porte sur les dépenses réalisées par les éditeurs de services **entre le 1^{er} mars 2020 et le 31 décembre 2020** au titre de leur contribution à la production d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques, des redevances versées aux organismes de gestion collective et des rémunérations versées directement aux auteurs (*Satellifax* du 9 juillet 2020). Il est réservé aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés en France qui ont subi une **perte de chiffre d'affaires d'au moins 10 %** sur la période par rapport à 2019. ■

Industrie des programmes

France Télévisions : les nouveaux développements et les « envies éditoriales »

Un mois après l'annonce du maintien de France 4, France Télévisions a dévoilé à Annecy ses nouveaux développements en animation, mais aussi ses « envies éditoriales ». Celles-ci se tournent vers une animation destinée à d'autres cibles que les enfants, la famille pour commencer, mais aussi les ados-adultes. Des annonces devraient être faites à la fin de l'année.

C'est une **présidente** « heureuse de la décision récente » de **maintenir France 4** qui a lancé, sous les applaudissements des professionnels présents dans la salle, la conférence de presse de **France Télévisions** au Mifa qui se tenait mercredi 16 juin à Annecy et en ligne. Pour **Delphine Ernotte Cunci**, qui a remercié les producteurs pour le « combat » mené depuis trois ans, cela « **ouvre enfin un champ** » et dessine « **un avenir beaucoup plus simple** ».

Elle a ainsi évoqué « l'exposition de l'animation pour enfants, mais pas que... » : le groupe public « souhaite **aller plus loin** », avoir une démarche « plus ambitieuse » en visant **d'autres publics, familial** pour commencer avec une réflexion sur « **l'écoute conjointe parents-enfants** » les week-ends sur **France 3**, mais aussi pour **adolescents-adultes**, a ajouté **Stéphane Sitbon-Gomez**, le directeur des antennes et des programmes.

Clarification des grilles

L'idée, à développer dans les prochaines années, est d'« utiliser l'expérience, l'expertise [de la filière française] pour **raconter des histoires pour tous les âges** ». C'est une « **envie éditoriale** », mais qui ne se traduira pas par l'ouverture de cases spécifiques, a-t-il précisé. **Pierre Siracusa**, directeur de l'animation et de l'unité Jeunes

publics/éducation, devrait faire des **annonces** vers la **fin de l'année**.

Pour France Télévisions, premier partenaire de l'animation française et européenne avec **32 millions d'euros** engagés et **7 296 heures** d'animation diffusées en **2020**, le maintien de France 4 va permettre de clarifier les positionnements de ses antennes sur ce genre. Si le groupe est « en train de peaufiner » la grille de **France 4**, la journée sera entièrement dédiée aux enfants, avec une **offre « essentiellement d'animation »**, a expliqué **Stéphane Sitbon-Gomez**. Ce sera également « la chaîne des nouveautés et des événements ».

France 5 conservera, elle, son positionnement sur les **préscolaires** (3-6 ans), sur laquelle elle est bien identifiée, alors que l'arrêt de France 4 aurait entraîné l'ouverture de cases destinées à d'autres cibles. Quant à **France 3**, si les cases de semaine disparaissent au fur et à mesure du déploiement des matinales de France Bleu, l'animation conservera une place le **week-end**, avec « des **grands classiques** », et pendant les **vacances scolaires**, a indiqué **Amandine Roussel**, directrice adjointe des antennes numériques. Elle a également rappelé l'ouverture de cases pour enfants sur les **chaînes ultramarines 1ère** à la rentrée.

■■■



SÉRIESERIES
THE EUROPEAN SERIES SUMMIT
FONTAINEBLEAU & ONLINE

30 JUIN > 3 JUILLET 2021

ACCÉDITEZ-VOUS

Le retour des séries feuilletonnantes

En matière d'engagements, France Télévisions revendique « le **juste équilibre** entre les **rendez-vous récurrents** et le **renouvellement de la création** », selon Pierre Siracusa. Si le feuilleton France 4 est achevé, le genre reste d'actualité, mais à l'antenne cette fois. France Télévisions, qui avait exprimé l'an dernier son désir de renouer avec la **série d'animation feuilletonnante**, format déjà testé avec *Les Grandes Grandes Vacances* des Armateurs, a présenté deux projets, dans des registres très différents.

Darjeeling développe ainsi **Opération Médina** (6 x 26'), créé par la dramaturge Alice Carré et la romancière Alice Zeniter (*L'Art de perdre*), qui se déroule pendant la Guerre d'Algérie (**notre « Confidentiel » du 17 mai**). Par ailleurs, Andarta Pictures s'est attelé à **La Quête d'Ewilan** (24 x 26'), adapté de la saga d'héroïc-fantasy de Pierre Bottero (Editions Rageot). Le projet a déjà reçu le soutien des fans de cet univers : la société de production a collecté 201 754 € sur Kickstarter au printemps (*Satellifax du 20 avril*).

Les nouveaux développements

Le groupe poursuit bien sûr parallèlement ses investissements à destination de ses cibles privilégiées, les préscolaires, les « upper preschool » et les « kids » pour qui il a lancé une dizaine de développements depuis un an. Côté préscolaire, France Télévisions a signé des conventions pour trois nouvelles séries : **Taki** (52 x 7', Chouette Cie), qui proposera une initiation au yoga, **Mogu & Perol** (78 x 7', Zephyr Animation) et **Mr Crocodile** (52 x 11', Joann Sfar's Magical Society). Par ailleurs, Boris continue à grandir aux Films de l'Arlequin qui développe **Le Pépin de Boris** (3 x 26'), pépin qui prend la forme d'un petit frère. Par ailleurs, l'indétrônable **T'choupi** est parti pour une saison 6 qui se déroulera à la campagne (52 x 7', Les Armateurs).

Pour les « kids », trois développements de nouvelles marques ont également été initiés avec **La Famille Weasy** (78 x 7', Hari Productions), une « série cousine » de *Grizzly et les Lemmings*, **Les Gardes chimères** (52 x 11'30, Monello Productions) et **Claudy** (52 x 13', Miyu Productions). S'y ajoutent **Vaudou Miaou** (Miyu Productions) qui, d'un format de série initialement développé pour

Disney Channel a basculé sur un **format de 90'** pour France Télévisions, ainsi qu'un nouvel opus d'**Il était une fois...** consacré **aux objets** (78 x 7', Procidis et Samka Animation) et la saison 2 de **Jean-Michel, super caribou** (52 x 11', Autour de Minuit).

Les séries en production

Par ailleurs, **plus de 20 séries et spéciaux** sont **entrés en production** depuis le Mifa 2020. Côté nouvelles séries, cinq sont destinées aux préscolaires : **Gros Lézard** (52 x 7', Je Suis Bien Content), **Sam & Julia** (78 x 7', Cielo Films), **Woolly Woolly** (52 x 11', Normaal Animation), **Les Qui Quoi** (52 x 7', Silex Films) et **Mumfie** (78 x 7', Zodiak Kids Studio France et Animoka). Et trois aux « kids » : **Luz et les Sonidos** (10 x 5', Camera Lucida), **La Vie de château** (6 x 26', Films Grand Huit, en coproduction avec Miyu Productions) et **Viking Skool** (26 x 24', Samka Productions).

S'y ajoutent sur cette cible les téléfilms d'animation **Les Lapins Crétins - Invasion : Objectif Mars** (70', Ubisoft) et **Angelo la débrouille - Spécial Noël** (60', TeamTO), ainsi que la saison 9 d'**En sortant de l'école** (13 x 3', Tant Mieux Prod). Cette collection de courts métrages de jeunes réalisateurs change légèrement cette année : les films devront mettre en scène non des œuvres d'un poète, mais **des poèmes évoquant la liberté**.

Enfin, le groupe a renouvelé une dizaine de séries avec les saisons 2 des **Triplés** (78 x 7', La Station Animation), de la **Famille Blaireau-Renard** (52 x 12', Dargaud Media et Ellipsanime Productions), de **Petit Malabar** (26 x 4', Tchack et Pictanovo), de **Mick le mini chef** (52 x 7', Studio Redfrog), d'**Anatole Latuile** (52 x 13', Label Anim), du **Bien Chasser** (15 x 4', Kawanimation) et de **Lastman** (6 x 45', Everybody On Deck), la 3^e saison de **La Petite Mort** (12 x 8'30, Doncvoilà Productions) et les 4^{es} de **Simon** (52 x 5', GO-N Productions) et de **Wakfu** (13 x 22' et 1 x 40', Ankama Animations). ■

[Retrouvez le Top 5 par cible du nombre de vidéos vues sur l'application Okoo depuis janvier dans la version enrichie de cet article.] [Version enrichie](#)

France 3 Cinéma : les engagements en long métrage d'animation

France Télévisions a présenté, lors de sa traditionnelle conférence au Marché international du film d'animation (**Mifa**), ses engagements en **longs métrages d'animation**, mercredi 16 juin. Le groupe public a ainsi choisi d'accompagner **Mars Express** de Jérémie Périn, produit par **Everybody On Deck** (*Lastman*), un film de science-fiction dont l'intrigue se situe en 2220 et suit une détective privée obstinée et la réplique androïde de son partenaire décédé, qui se lancent dans une course-poursuite sur Mars.

France 3 Cinéma s'est également engagée sur **Les Nouveaux Argonautes** de David Alaux, produit par **TAT Productions** et où une jeune souris aventurière et le chat qui l'a adoptée vont aider à son insu le vieux Jason et ses Argonautes. Le film est attendu pour **2022**,

distribué par **Apollo**.

La filiale cinéma accompagne par ailleurs **La Plus Précieuse des marchandises**, premier film d'animation de Michel Hazanavicius, produit par **Ex Nihilo** et **Les Compagnons de Cinéma** avec **Agat Films**.

Sont aussi en production d'autres films annoncés l'an dernier, comme **Ernest et Célestine : Le Voyage en Charabie** de Jean-Christophe Roger et Julien Chheng, produit par **Folivari** et distribué par **Studiocanal**, ou encore **Linda veut du poulet !** ■ ■ ■

■ ■ ■ de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach, produit par **Dolce Vita Films** et **Miyu Productions** et distribué par **Gebeka**.

A noter également que plusieurs films soutenus par le groupe audiovisuel public sortiront dans les salles dans les mois qui viennent, avec **Le Tour du monde en 80 jours** de Samuel Tourneux, produit par Cottonwood (sortie le 4 août chez Studiocanal), **Pil** de Julien Fournet, produit par TAT Productions (11 août chez SND), **Le Journal d'Anne Frank** d'Ari Folman (24 novembre chez Le Pacte),

Princesse Dragon de Jean-Jacques Denis et Anthony Roux, produit par Ankama (15 décembre chez Gebeka) ou encore **Le Sommet des dieux** de Patrick Imbert, produit par Folivari, Julianne Films et Mélusine Productions (2021 chez Diaphana).

Le groupe a par ailleurs présenté ses **développements et productions en audiovisuel** (notre édition du jour). ■

Région Sud : les professionnels de l'animation, du jeu vidéo et des VFX réunis dans SudAnim

Après **Noranim**, dans les Hauts-de-France, ou **Normandie Animation**, l'association **SudAnim** voit le jour au sud de l'Hexagone afin de « fédérer les professionnels de l'animation domiciliés en région Sud », selon le communiqué publié à l'occasion du **Marché international du film d'animation** organisé du 15 au 18 juin, à Annecy. Elle a pour partenaires institutionnels la **Région Sud** et la **Ville de Marseille**.

SudAnim, créée en avril dernier, « est constituée de producteurs, studios, prestataires, écoles et centres de formation, et de talents ». Elle « représente l'animation sous toutes ses formes et ses techniques : 2D, 3D, stop motion, motion design, jeu vidéo, VFX (effets visuels) ».

SudAnim est présidée par **Mathieu Morfin** (La Tour Blanche), entouré d'**Alexandre Cornu** (Les Films du Tambour de Soie/Le Studio Animation), vice-président, **Thierry Berthier** (Toon Factory), trésorier, et **Christel Poncet** (MaGic C), secrétaire générale.

L'association recense à ce jour près de **70 adhérents, dont 24 entreprises** « parmi les **58 structures répertoriées en région Sud** » (en agréant les sociétés de production, les studios et les écoles).

« Les objectifs de SudAnim sont nombreux » : stimuler et accroître l'animation en région Sud, créer des passerelles entre professionnels, être l'interlocuteur privilégié des institutions et augmenter la

visibilité de ses membres et de leurs productions sur le plan local, national et international et enfin développer l'attractivité de la filière sur ce territoire. Parmi les projets en cours mentionnés sur le site de l'association, sont évoquées la création de résidences ou encore « la contribution à la mise **en place d'un événement professionnel d'envergure internationale** », sans autre précision.

L'annonce de SudAnim intervient dans un contexte général de croissance de l'industrie de l'animation en France et d'un essor de celle-ci dans la région Sud, sous la mandature actuelle. Selon les chiffres communiqués par l'association, le secteur recense désormais « **900 employés** » sur le territoire et **77 œuvres d'animation** ont été réalisées grâce au fonds de soutien régional à l'animation mis en place en 2010. En 2021, le budget régional alloué au genre s'établit à **1 million d'euros**. « **En 2015, il s'élevait à 250 000 €** », rappelle à *Satellifax* **Luce Grosjean** de Miyu Distribution, installée à Arles depuis septembre 2016.

A l'affiche du Festival d'Annecy (hors compétition), le long métrage franco-tchèque **Même les souris vont au paradis** (Les Films du Cygne) a par exemple été en partie fabriqué au sein du Studio Animation, fondé au Pôle Média de **la Belle de Mai**, à Marseille, par Ron Dyens (Sacrebleu Productions), Alexandre Charlet (Les Films du Cygne) et Alexandre Cornu (Les Films du Tambour de Soie). ■

Netflix / Bobbypills : développement de l'animé « Captain Laserhawk - A Blood Dragon Remix »

Bobbypills, studio d'animation fondé en 2017 par David Alric en partenariat avec le service de SVOD blackpills (*Satellifax* du 14 juin 2017), annonce le développement pour **Netflix** d'un nouvel animé, **Captain Laserhawk : A Blood Dragon Remix**, créé en association avec **Ubisoft Film & Television** et le service de SVOD.

Cette série originale en **six épisodes** mélangera différents personnages de **l'univers d'Ubisoft**, « dans un style métissé en hommage à la **culture animée mondiale des années 90** », dévoile le

communiqué. Cette fiction développée en France au sein du studio Bobbypills, créée et produite par **Adi Shankar** (*Castlevania*), sera réalisée par **Mehdi Leffad** (*Les Animaux fantastiques*, *Godzilla*, *Pokemon*, *Astérix...*), et supervisée par **Balak** (*Lastman*, *Peepodo*, autre création de Bobbypills - *Satellifax* du 8 janvier 2020) à la direction artistique, est-il précisé. ■

Folivari : Sébastien Laudenbach va réaliser « Prends garde à toi ! », film d'animation sur « Carmen »

Sébastien Laudenbach, prix du jury à Annecy en 2016 pour *La Jeune Fille sans mains*, va réaliser **Prends garde à toi !**, un long métrage d'animation autour de **Carmen**, selon *Variety* mardi 15 juin. Le film, inspiré de la nouvelle de Prosper Mérimée et de l'opéra de

Georges Bizet, sera réalisé en **2D** et produit par **Folivari** (Didier Brunner) avec **La Garde Montante** (Pierre-Henri Leon), pour un public à partir de 8 ans. Sébastien Laudenbach, dont il s'agit du troisième long métrage, signe le scénario avec Santiago Otheguy. ■

TV Prime Entertainment : vente d'un concert et d'un documentaire à TV5 Monde

TV5 Monde a acquis les **droits de diffusion** de plusieurs programmes auprès de **Prime Entertainment Group** (groupe Hildegard), a annoncé le distributeur, mercredi 16 juin. Il s'agit d'un concert du groupe français d'afro-funk **Vaudou Game**, créé par le Togolais Peter Solo qui vient de sortir un nouvel album.

TV5 Monde a également acheté le documentaire **Bessie Coleman**,

la première aviatrice noire (52' - Les Films d'un Jour, 2018), qui raconte l'histoire de cette jeune femme issue d'une famille pauvre du Texas qui devint la première pilote d'avion afro-américaine, formée à l'école des frères Caudron dans la Baie de Somme. ■

Entreprises et marchés

Colloque « Avenir de la TNT » : la modernisation centrée sur l'UHD et le HbbTV

L'avenir de la TNT repose en grande partie sur l'ultra haute définition (UHD) et sur la norme HbbTV, se sont accordés les participants à la table ronde « La TNT du futur » lors du colloque sur l'avenir de la TNT organisé par « Smart Intégrations Mag » à la Maison de la Chimie à Paris, dont Satellifax était partenaire.

Editeurs, opérateurs de réseaux et constructeurs ont débattu mercredi 16 juin des **conditions et des enjeux de modernisation de la TNT**, alors que le **nouveau projet de loi Audiovisuel**, qui sera discuté en séance publique à l'Assemblée nationale à compter du 22 juin, doit statuer sur ces questions.

Arnaud Lucaussy, secrétaire général de **TDF**, a insisté sur le fait que la TNT, en concurrence avec d'autres plateformes internationales, devait rester compétitive, particulièrement avec la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 en ligne de mire. « La TNT est gratuite et on se doit d'accompagner son progrès, le devancer même. »

Arnaud Lucaussy met en avant quatre dimensions : **améliorer la qualité de l'image** (via l'UHD) **et du son, améliorer l'interactivité** (grâce à la norme HbbTV) et **développer la mobilité**. « La 5G broadcast, c'est l'angle mort de la TNT. Mais le déploiement de réseaux alternatifs mettra au moins dix ans. **Il faut mettre à profit ces dix ans pour moderniser la TNT** », a-t-il résumé, rappelant les expérimentations de diffusion UHD menées par TDF depuis cinq ans. « Notre coût de diffusion n'augmentera pas en UHD », a-t-il précisé.

Concernant le nouveau **projet de loi Audiovisuel**, adopté le 14 juin par la **commission des Affaires culturelles** et de l'Éducation de l'**Assemblée nationale**, qui l'a **fortement amendé**, Arnaud Lucaussy estime que « le gouvernement se repose trop sur les plateformes internationales, un jeu dangereux ».

Rappelons que la commission a notamment supprimé, via un amendement gouvernemental, l'article introduit au Sénat imposant aux **récepteurs de télévision** de **supporter les services interactifs** proposés par les chaînes de la TNT, via la norme **HbbTV** (**Satellifax du 14 juin**), dans la droite ligne des revendications de l'**Afnm** (**Satellifax du 21 mai**). Par ailleurs, le Sénat avait autorisé l'utilisation de formats d'images améliorés, permettant ainsi l'usage de la **4K/UHD**, par des **chaînes préalablement** autorisées à émettre en TNT (sans nouvel appel à candidatures, donc). Un amendement d'Aurore Bergé adopté en commission permet à la future **Arcom** d'autoriser les éditeurs à diffuser alternativement en HD et UHD, « compte tenu du fait que les programmes en UHD sont encore rares ». Enfin, un amendement

gouvernemental étend le **label** accordable aux nouveaux **téléviseurs UHD** en y incluant - afin d'accompagner le mouvement de modernisation de la TNT -, leur **capacité à traiter les données interactives des programmes et services de la TNT**. Le label sera ainsi renommé « **Prêt pour la TNT de nouvelle génération** ».

« La norme HbbTV fait consensus pour l'essor des services interactifs » - Jean-Luc Derouilhe (Fransat)

Pour **Hugues Martinet**, dg de **towerCast** (NRJ Group), l'amélioration de la qualité de l'image ne doit pas être dissociée de l'interactivité. Selon le dirigeant, l'**arrivée des smartphones** a secoué l'écosystème du début des années 2000, centré sur l'industrie de la production, sans qu'on n'en mesure vraiment l'impact. « Aujourd'hui, cela a généré un mode de comportement, particulièrement chez les très jeunes, les consommateurs de demain : ils veulent tout, tout de suite et partout. Et pour que l'écosystème des médias fasse sa révolution : il faut arriver à **fusionner les univers télévisuel et télécoms**. » towerCast a lancé une démonstration autour d'une norme **5G Broadcast**, « une boîte à outils complexe mais complète. Avec cette plateforme d'expérimentation à Paris, on se déplace avec ses flux. Il s'agit d'une simple évolution technologique des réseaux déjà en place ». Il a toutefois conscience d'un écueil : les terminaux portable/mobile changés tous les 18 à 24 mois, alors que la durée est de cinq à sept ans pour les téléviseurs.

Jean-Luc Derouilhe, dg du bouquet **Fransat** (Eutelsat), a rappelé que la TNT était un réseau hybride avec un segment terrestre et un segment satellite, le satellite permettant une couverture de 100 % du territoire, « une garantie de l'universalité du service TNT gratuit et de ses atouts ». L'UHD est un des axes majeurs de la modernisation et la **norme HbbTV** « garantit l'indépendance par rapport aux plateformes américaines. Cette norme fait **consensus pour l'essor des services interactifs**, pour exister à côté des grands acteurs de l'internet, dans une logique de **souveraineté numérique** ». ■ ■ ■

■ ■ ■ Président de l'**association HbbTV**, organisation internationale aux 80 membres (diffuseurs et constructeurs à parité), **Vincent Grivet** a rappelé l'utilité de cette technologie libre de droits pour l'ensemble des services interactifs (VOD et replay mais aussi accessibilité, mesures d'audience, TV segmentée ou expériences nouvelles...). « La norme HbbTV n'est pas la seule à permettre tout ça mais elle a une valeur unique : c'est un **socle technique ouvert et universel**, qui peut être déployé chez tous les fabricants. »

En Europe aujourd'hui, l'**Angleterre** est le premier pays pour l'usage de la norme, pourtant partiellement inventée en France il y a onze ans. En **Allemagne**, le HbbTV est la première plateforme interactive. L'Italie arrive en 3^e position, suivie de l'Espagne où la norme prend de l'ampleur. En France, même si **NRJ et Arte** l'utilisent depuis dix ans, elle est encore peu présente. La **version 2.0.3** est actuellement disponible, « plus simple, avec des spécifications allégées ». Et la 2.0.4 sera lancée l'année prochaine. « **Un socle pour la TV interactive, qui soit transversal, homogène et qui crée un marché ouvert**, c'est au bénéfice des diffuseurs, des constructeurs et des consommateurs », a conclu Vincent Grivet.

« Le gouvernement vient de couper une jambe à la modernisation de la TNT » (Thomas Follin, Salto)

« **La modernisation de la TNT doit se faire sur deux pieds : l'UHD et l'interactivité.** Et le gouvernement vient de lui couper une jambe... », a affirmé **Thomas Follin**, dg de la plateforme Salto, qui mène actuellement une expérimentation HbbTV sur la TNT (*Satellifax du 9 février*). Il a tenu à partager « **l'incompréhension chez Salto** » après la suppression, via un amendement gouvernemental, de la mesure imposant aux récepteurs de télévision de supporter les services interactifs proposés par les chaînes de la TNT, via la norme HbbTV. Le dirigeant a dénoncé le « **verrouillage du marché pour les diffuseurs français** ». « Les constructeurs et les plateformes internationales font des deals globaux qui rayent de la carte les diffuseurs nationaux et ne laissent aucune chance pour un petit acteur domestique de rivaliser », a-t-il souligné.

En utilisant l'image de trois télécommandes des constructeurs LG, Samsung et Sony, il a montré la place importante accordée aux boutons des grandes plateformes. « C'est une image terrifiante pour notre exception culturelle, pour notre souveraineté nationale, pour nos enfants... Salto a été lancée depuis 8 mois avec une ambition : être une alternative et elle ne peut pas le faire sans des accords avec les opérateurs et les constructeurs. **Pourquoi ne pas soutenir les éditeurs français ?** Ne pas leur donner des conditions de jeu équitables ? »

La plateforme réclame la fin d'une « **asymétrie concurrentielle** » et estime qu'il y a urgence à agir. « **Il faut jouer collectif : avec Bercy, nous devons être au rendez-vous du Pacte productif et avec la rue de Valois, nous devons préserver notre souveraineté culturelle.** »

Thomas Follin a ardemment défendu la norme **HbbTV** comme « **la solution pour qu'un éditeur accède au grand public sans intermédiation des constructeurs.** Pourquoi elle n'est pas plus

développée en France ? Faut de régulation. Les téléviseurs proposés en France ont des versions bien inférieures à d'autres pays européens... Il faut les rendre compatibles avec les dernières générations. » Interpellé par les représentants des constructeurs présents lors du colloque, il a précisé : « Nous demandons à travailler sur un **standard commun.** »

Selon **Jacques Donat-Bouillud**, directeur du développement des réseaux de diffusion et distribution de **France Télévisions**, la qualité image et son, les attentes autour de la TV non linéaire et la consommation en mobilité sont les « trois tendances lourdes qui doivent nous aider à réfléchir à ce que seront les canaux de diffusion de demain ». Il a rappelé que France Télévisions était très attaché à la TNT et à son évolution. « **Sans la souplesse de la TNT, nous n'aurions pas pu lancer Culturebox en 15 jours !** »

Pionnière de la HbbTV, France Télévisions l'a ensuite abandonné : « Ça nous coûtait très cher car à l'époque l'interopérabilité n'était pas suffisante et le parc peu développé. Mais c'est reparti : un **appel d'offres est en cours pour de nouveaux services HbbTV** », a-t-il expliqué. Concernant l'UHD, Jacques Donat-Bouillud a déclaré que France Télévisions serait candidat pour un canal UHD 4K dans le cadre d'un « multiplex précurseur » de six chaînes (*Satellifax du 28 mai 2020*). « La France est pionnière sur l'UHD », a assuré **Thierry Fautier**, président de l'organisation Ultra HD Forum.

27 millions de téléviseurs UHD vendus en France en 2024, selon l'Afnum

Côté constructeurs, **Denis Bajas**, technical marketing & IT solutions manager chez **Sony** et adhérent de l'**Afnum**, a indiqué qu'en 2020, 4,7 millions de téléviseurs avaient été vendus en France dont 3,2 millions UHD. Selon les projections de déploiement faites par l'association, **en 2024, 27 millions d'unités de téléviseurs UHD** auront été vendues sur le territoire français, soit 60 % d'un parc de 44 millions. Concernant le HbbTV, l'Afnum recommande une homogénéisation de l'interface entre les éditeurs. « On a **besoin d'une spécification qui nous permette de globaliser.** On déploie avec une vision européenne, on ne va pas faire une bidouille pour la France... On intègre des standards qui sont utilisés, on dialogue avec les éditeurs », a avancé Denis Bajas, précisant que l'Afnum n'avait néanmoins « aucune opposition au HbbTV » et que « **la phase d'implémentation d'une technologie est de 18 mois au minimum** ».

Même écho chez **Jean-Marie Le Guen**, secrétaire général du Syndicat des entreprises de commerce international de matériel audio, vidéo et informatique (**Secimavi**). « Nous sommes tous intéressés par la modernisation de la TNT ! Il faut rappeler que la **TNT** est le socle de beaucoup d'obligations pour les éditeurs, le **point de départ d'un cercle vertueux** pour tout le monde. Mais **on ne peut pas se voir imposer des spécifications derrière lesquelles il n'y a pas de services.** » Et d'ajouter : « Il faut qu'on travaille ensemble avec les éditeurs à écrire le code de la route de la HbbTV. » ■ ■ ■

■ ■ ■ Enfin, **Anaïs Libolt**, responsable France **Dolby Laboratories** s'est exprimé sur l'évolution de la qualité du son (format AC4, compression de données, niveau sonore et dynamique sonore, son immersif...), **l'audio représentant « plus de 50 % de l'expérience**

audiovisuelle ». Elle a présenté certains outils mis à disposition des éditeurs. Mais « il faut affiner l'expérience utilisateur », a ajouté la représentante de la marque, qui a mené une expérimentation avec Arte (*Satellifax* du 25 janvier). ■

📺 **RTL Group : un nouveau logo multicolore pour les nouvelles ambitions de sa marque RTL**

RTL Group (Bertelsmann), maison mère de M6, a dévoilé lundi 14 juin **la nouvelle identité visuelle** de sa marque amirale, **RTL**, lors de son événement annuel, Screenforce Days. En rupture totale avec son design précédent, RTL affiche désormais un **logo multicolore** composé de **trois rectangles**, arborant chacun une des trois lettres de la marque, et **une couleur différente et changeante en fonction du contexte** : le contenu définit la marque.

Le déploiement de cette nouvelle identité commencera au second semestre 2021 à RTL Group et Mediengruppe RTL Deutschland, qui sera rebaptisé RTL Deutschland, précise le communiqué. « **Une marque, plusieurs possibilités** : le logo multicolore est destiné à **refléter la diversité des contenus** », souligne RTL Group.

« Nous combinons la puissance d'une stratégie reposant sur **une marque unique** avec les **possibilités infinies de customisation du monde digital** - la solution parfaite pour promouvoir la diversité du catalogue de RTL Group, de ses contenus et de son personnel », a précisé son pdg, **Thomas Rabe**, soulignant que ce type de logo est

unique dans le paysage médiatique européen.

« Nous poursuivons la transformation de RTL, qui va passer d'une marque de diffuseur traditionnel, vers **une marque leader du divertissement pour toutes les plateformes numériques** », a poursuivi le dirigeant. « Le repositionnement et la nouvelle identité de RTL est une partie de notre réponse aux innovations technologiques et aux profonds changements du monde des médias et des sociétés dans lesquelles nous opérons. »

Face à la concurrence des plateformes mondiales Netflix, Amazon Prime Video et Disney+, **RTL Group** opère ainsi un **recentrage sur sa marque RTL**, modernisée et tournée vers l'« entertainment ». Selon le magazine spécialisé allemand *DWDL*, le service de streaming **TVNow** opéré par RTL Group en Allemagne deviendrait **RTL+** (*Satellifax* du 17 février). En conséquence, la chaîne allemande **RTLplus** devrait être rebaptisée.

La nouvelle identité a été créée par l'équipe de design de RTL Deutschland, en étroite collaboration avec l'agence de design et d'innovation anglo-suédoise **AKQA**. ■

Festivals - Marchés

📺 **Série Series 2021 : retour au présentiel pour le 10^e anniversaire du festival de Fontainebleau**

Après une édition virtuelle en 2020 en raison de la crise sanitaire, **Série Series**, le festival des séries européennes de **Fontainebleau** (Seine-et-Marne), aura lieu en présentiel du **30 juin au 3 juillet**, avec une grande partie du programme **également diffusée en ligne**, dans une version davantage centrée sur le **marché hexagonal** et mettant en avant les **créatrices**, a annoncé **Marie Barraco**, fondatrice et déléguée générale du festival, lors d'une conférence de presse, mercredi 16 juin.

Parmi les invités les plus attendus, on retrouvera **Ron Leshem**, le producteur de la série israélienne *Euphoria* (adapté par HBO sous le même titre), la Britannique **Ita O'Brien**, « coordinatrice d'intimité » pour les séries *Sex Education* (Netflix) et *I May Destroy You* (BBC-HBO), **Bisha K. Ali**, showrunner de *Ms. Marvel* à venir sur Disney+, qui a lancé la bourse netflixscreenwriters.co.uk avec Netflix en association avec Sky, ou encore **Steve Matthews**, qui supervise le développement des séries HBO Europe.

Les diffuseurs français et européens présenteront également leur stratégie, leur ligne éditoriale et leurs projets récents et à venir. Pour **TF1**, on retrouvera **Anne Viau**, directrice artistique de la fiction française et **Stéphane Eveillard**, directeur des acquisitions en charge de la fiction française et du flux. Pour **France Télévisions**, **Nathalie Biancolli**, directrice de la fiction internationale et **Sened Dhab**,

directeur de la fiction numérique. Pour **Canal+**, **Fabrice de La Patellière**, directeur de la fiction. Pour **Netflix**, **Jimmy Desmarais**, directeur des séries originales françaises. Pour **Salto**, **Thomas Crosson**, directeur des contenus, **Astrid Barbot**, vice-présidente internationale acquisition & coproduction, chaînes et services vidéo et **Sydney Poggi**, responsable acquisitions et productions contenus France. Et pour **YLE** (Finlande), **Jarmo Lampela**, directeur de la fiction, **Suvi Mansnerus**, productrice, et **Hyppe Salmi**, productrice (fiction jeunes adultes).

Trois soirées d'avant-premières en plein air

Pour son 10^e anniversaire, le festival proposera **trois soirées** où seront projetées **en plein air** sur la place de la République, au château et dans la forêt, **trois séries en avant-première**. Il s'agira de **Leonardo** (Italie, France, Espagne, Royaume-Uni) - qui explore la vie du génie au travers des yeux d'une femme, Caterina, qui était l'un de ses modèles -, créée par Frank Spotnitz et Steve Thompson, coproduction issue de l'Alliance entre par France Télévisions, Rai et ZDF, produite par Lux Vide et Sony Pictures Television en collaboration avec Big Light Productions (Frank Spotnitz) et en association avec la RTVE et Alfresco Pictures (■ ■ ■

■ ■ ■ **Satellifax du 14 octobre 2018**). De la suédoise **A Royal Secret** (Suède), sur l'homosexualité du roi Gustave V, créée par Bengt Braskered et produite par StellaNova Film pour SVT, NRK, DR, YLE, RUV. Et enfin de la saison 2 de la française **Mortel**, créée par Frédéric Garcia et produite par Mandarin Télévision pour Netflix.

Au programme par ailleurs, des entretiens organisés avec les producteurs et/ou les acteurs de **séries « remarquables » de 2020**. Il s'agit de **Shtisel 3** (Israël/Yes TV, Netflix), accompagnée d'une discussion avec **Neta Riskin** (actrice) et **Dikla Barkai** (productrice); **It's a Sin** (Channel 4, Canal+), créée par Russell T Davies; **I May Destroy You** (BBC, HBO), qui vient de triompher aux Bafta Awards, agrémentée d'une rencontre avec **Roberto Troni** (producteur); ou encore du volet **Red, White and Blue** de l'anthologie de Steve McQueen **Small Axe** (BBC), suivie d'une discussion avec les producteurs **Tracey Scofield** et **David Tanner**.

En outre, parmi **10 séries européennes présentées en avant-première par leurs équipes**, les spectateurs pourront notamment découvrir les **Container** (Russie) sur le périple d'une mère porteuse, **Cargo** (Finlande) sur le drame des migrants, ou encore **La Chance de ta vie** (Suisse) sur une famille désargentée qui gagne au loto, créée par les scénaristes de la série française d'Arte **En thérapie**, David Elkaim et Vincent Poymiro.

13 sessions Works in Progress

Les traditionnels **Works in Progress** seront également de la partie, avec les présentations des projets suivants, en cours de production : **506 Grams of Ural Snow** (Finlande/YLE), **The Age of Anger** (Espagne/Atresmedia), **Aspergirl** (France/Patafilm - OCS), **The**

Astronaut (Finlande/Elise Viihde Viaplay), **Black Sands** (Islande/Channel 2), **Diana Boss** (france.tv/slash - La Belle Télé), **Dough** (Suède/SVT), **L'île aux trente cercueils** (France 2, Thalie Images), **Lusitania** (Portugal/RTP), **Saturday Society** (Finlande/YLE), **Survivors** (Italie, France, Allemagne/Rai, France Télévisions, ZDF), **Transport** (Finlande, Belgique/YLE, DR, NRK, SVT, RUV, Streamz), et **Who Shot Otto Mueller** (Estonie/Viaplay Baltics). A noter que les **bandes-annonces de neuf projets** en recherche de partenaires et de diffuseurs seront proposées, avec une présentation assurée par leurs créateurs, en partenariat avec **La Fabrique des formats** qui accompagnera certains projets sélectionnés.

Des discussions seront également organisées pour **décrypter les tendances** et parler des défis de demain, notamment « **De la pandémie aux évolutions du streaming : la production de séries dans un monde en mouvement** » (organisée par Ampere Analysis); « **Stop la jungle ! Faire valoir ses droits d'auteurs** » (SACD); ou encore « **Créer une série** », une rencontre avec des créateurs autour du livre du critique **Pierre Langlais**.

En outre, le château de Rosa Bonheur ouvrira ses portes pour un rendez-vous quotidien à l'heure du thé autour de deux professionnelles ayant travaillé ensemble ou dont les univers sériels se croisent : **Elise Benroubi** et **Emilie Valentin** (scénaristes, **Culottées**, d'après la BD de Pénélope Bagieu); les productrices **Iris Bucher** (Quad Drama) et **Sophie Révil** (Escazal Films); **Audrey Ismaël** (compositrice) et **Alix Poisson** (actrice); et **Camille de Castelnau** et **Marine Francou** (scénaristes, créatrices). ■

📺 Festival de Luchon : Christian Cappe, directeur général ; partenariat avec l'Union francophone

La **mairie de Luchon** (Haute-Garonne) a confié à **Christian Cappe**, président de **l'Union francophone, la direction générale du Festival des créations télévisuelles de Luchon**, a-t-elle annoncé mercredi 16 juin. Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la **stratégie de relance de la ville**, qui annonce également avoir décidé de devenir **partenaire de l'Union francophone**, plateforme d'échanges commerciaux dans le domaine de la communication et de la création, précise le communiqué.

Fondateur du Festival TV de Luchon, Christian Cappe l'a dirigé pendant huit ans dès sa création en 1999, en ayant pris le parti d'en faire un événement pour tous les publics. En 2008, il se retire. Le Festival est alors repris par un tandem constitué de **Claude Coret** et de **Serge Moati**. En 2018, après les démissions successives de ces derniers, Christian Cappe est rappelé aux commandes pour les éditions 2019 et 2020 (**Satellifax du 8 novembre 2018**). Avec la crise sanitaire, le Festival s'est mis entre parenthèses en organisant une version numérique.

Christian Cappe s'est par ailleurs rapproché de la Ville pour proposer une collaboration entre l'Union francophone, qu'il préside et la mairie de Luchon, précise le communiqué. « Luchon va connaître prochainement de grands bouleversements qui vont contribuer à sa relance économique. Le Festival TV de Luchon, qui constitue un

événement incontournable et historique pour notre ville, va devoir suivre cette croissance », souligne **Eric Azémar**, maire de Luchon, cité dans le communiqué. « Le Festival TV de Luchon, en plus d'être **une vitrine internationale de Luchon** doit aussi devenir un des moments de partage culturel et pédagogique indiscutable pour les lycéens et les collégiens, créer de véritables rencontres entre le public et les équipes de films, profiter de la communication faite autour des films et de leurs équipes, et devenir facteur de rassemblement pour la population, symbole de l'engagement collectif ! », ajoute-t-il.

Christian Cappe, en tant que président de l'Union francophone, a amplifié sa présence dans le secteur de la création audiovisuelle avec les **Rencontres de Carthage** qui vont se tenir à Tunis fin septembre, précédant de quelques mois le **Sommet de la francophonie** prévu à Djerba en novembre, puis en ayant lancé dans les Hautes-Pyrénées le **festival Ecran Jeunesse** en octobre 2020. Il est aujourd'hui à la manœuvre dans l'élaboration d'un projet de réglementation des Gafa à l'échelle des pays francophones en relation avec l'Assemblée parlementaire de la francophonie, projet qui sera présenté aux chefs d'Etat lors du Sommet de la francophonie à Djerba. ■

Festival Lumière : l'édition 2021 organisée du 9 au 17 octobre 2021

La 13^e édition du **Festival Lumière** aura lieu à Lyon du **samedi 9 au dimanche 17 octobre 2021** ont annoncé les organisateurs mercredi 16 juin. Le 13^e prix Lumière, les invités ainsi que les éléments de programmation seront dévoilés prochainement. Depuis

sa première édition en 2009, l'événement a attiré plus d'un million de spectateurs. ■

Festival international Music & Cinema : l'événement quitte Aubagne pour Marseille

Le **Festival international du film Music & Cinema**, qui avait lieu depuis plus de vingt ans à Aubagne va **s'installer à Marseille pour sa 23^e édition en 2022**, ont annoncé les organisateurs mercredi 16 juin. Rappelons que ces derniers avaient dénoncé une « **baisse drastique** » de la subvention versée par la Ville.

Pour **Jean-Marc Coppola**, adjoint au maire de Marseille en charge de la Culture, cette installation dans la cité phocéenne

permettra au festival de « développer une **nouvelle dynamique**, encore plus en lien avec la région et le monde », pour faire « résonner la création cinématographique et musicale au niveau que notre ville et le Festival méritent ». ■

Cannes 2021 : le jury et la sélection des courts métrages et de la Cinéfondation dévoilés

Le jury des **courts métrages** et de la **Cinéfondation** ainsi que les **10 courts** et les **17 films étudiants** retenus pour le Festival de Cannes (6 au 17 juillet) ont été dévoilés mardi 15 juin. Le jury, qui remettra la Palme d'or du court métrage et trois prix aux films étudiants de la Cinéfondation est composé de la réalisatrice et scénariste tunisienne **Kaouther Ben Hania**, de la réalisatrice, scénariste et actrice suédoise **Tuva Novotny**, de la réalisatrice et scénariste française **Alice Winocour**, du réalisateur, producteur et scénariste égyptien **Sameh Alaa**, du cinéaste et universitaire espagnol **Carlos Muguero** et du réalisateur et scénariste français **Nicolas Pariser**.

Pour cette 74^e édition, **3 739 courts métrages ont été visionnés** par le comité de sélection, qui a retenu : *Severen Pol (Pôle Nord)* de Marija Apcevska (Macédoine, Serbie), *Pa Vend (Déplacé)* de Samir Karahoda (Kosovo), *Det Er I Jorden* de Casper Kjeldsen (Danemark), *Orthodontics* de Mohammadreza Mayghani (Iran), *Haut les cœurs* d'Adrian Moyse Dullin (France), *Noite Turva (A travers la brume)* de Diogo Salgado (Portugal), *Sideral* de Carlos Segundo (Brésil, France), *All the Crows in the World* de Tang Yi (Hong Kong), *Céu de agosto (Le Ciel du mois d'août)* de Jasmin Tenucci (Brésil, Islande) et enfin *Xue Yun (Absence)* de Lang Wu (Chine).

Du côté de la **Cinéfondation**, **1 834 films ont été soumis**, pour 17 sélectionnés : *Billy Boy* de Sacha Amaral (Universidad nacional de las artes, Argentine), *Prin oras circula scurte povesti de dragoste* de Carina-Gabriela Dașoveanu (UNATC « I.L. Caragiale », Roumanie), *L'Enfant salamandre* de Théo Degen (Insas, Belgique), *Bestie Wokół Nas* de Natalia Durszewicz (The Polish National Film School In Łódź, Pologne), *Oyogeruneko* de Huang Menglu (Musashino Art University, Japon), *Other Half* de Lina Kalcheva (NFTS, Royaume-Uni), *Habikur* de Mya Kaplan (The Steve Tisch School Of Film & Television, Tel Aviv University, Israël), *Bill And Joe Go Duck Hunting* de Auden Lincoln-Vogel (University Of Iowa, Etats-Unis), *Frida* d'Aleksandra Odić (DFFB, Allemagne), *Rudé Boty* de Anna Podskalská (Famu, République tchèque), *La Caída del vencejo* de Gonzalo Quincoces (Escac, Espagne), *Cantareira* de Rodrigo Ribeyro (Academia Internacional de Cinema, Brésil), *Fonica M-120* de Olivér Rudolf (SZFE, Hongrie), *Frie Mænd* de Óskar Kristinn Vignisson (Den Danske Filmskole, Danemark), *King Max* d'Adèle Vincenti-Crasson (La Fémis, France), *Saint Android* de Lukas Von Berg (Filmakademie Baden-Württemberg, Allemagne) et enfin *Cicada* de Yoon Daewoen (Korea National University Of Arts, Corée du Sud). ■

Box-office

Box-office France, semaine : « Conjuring 3 », meilleur démarrage de 2021 avec 665 476 entrées

La sortie de **Conjuring : Sous l'emprise du diable** (Warner Bros.) a donné un joli coup de fouet au box-office. Le troisième volet des aventures horribles des époux Warren démarre avec **665 476 entrées** en première semaine, un chiffre bien supérieur à celui du **premier film (377 560 entrées)** en août 2013) et un peu en dessous du **deuxième (742 528 entrées)** en juin 2016). Comme pour les deux précédents, le cap du million de billets vendus en France au terme de sa carrière est accessible, à moins que *Sans un bruit 2* ne lui vole tous ses spectateurs. *Conjuring : Sous l'emprise du diable* est aussi le

premier film de l'année à franchir le cap des 1 000 spectateurs par écran de **moyenne : 1 285 entrées par salle** (le film étant distribué sur **518 copies**). Ce chiffre a été fortement aidé par le passage de la jauge de remplissage de 35 % à 65 %, ainsi que par le recul du couvre-feu à 23h, qui a permis aux exploitants d'ajouter une séance de 20h à leur programmation.

Le Discours (Le Pacte) et **Nomadland** (Disney) se disputent la **2^e marche du podium**. Le premier fait plus d'entrées cette semaine, mais avec un total moins grand, ayant moins rassemblé ■ ■ ■

■ ■ ■ sur ses avant-premières : **117 801 spectateurs** pour un cumul à **121 740**. Le second fait l'inverse avec **115 065 spectateurs** pour un total de **125 027**. Notons qu'avec un panel plus limité de **243 copies contre 624**, *Nomadland* gagne haut la main le duel de la **meilleure moyenne par écran**, avec **474 spectateurs par salle** contre seulement **189** pour *Le Discours*.

Le trio de tête est donc monopolisé par les sorties de la semaine. A la 4^e place, *The Father* (Orange Studio) se porte toujours bien et **ne perd que 32 % de son public**. Il réunit **93 583 spectateurs** de plus et approche le palier des **400 000 entrées**. *Adieu les cons* (Gaumont) cède enfin sa première place et vend **88 201 billets** de plus. Il fait partie des quelques films sortis au mois d'octobre qui réunissent encore plus de 5 000 spectateurs par semaine, avec *Drunk* (Haut & Court, 14^e place, **17 001 entrées**), *30 jours max* (Studiocanal, 15^e place, **15 175 entrées**), *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary* (17^e place, **14 081 entrées**), *La Baleine et l'Escargote* (Les

Films du Préau, 21^e place, **10 028 entrées**) et *ADN* (Le Pacte, 26^e place, **5 607 entrées**). *Drunk*, *30 jours max* et *Calamity* sont déjà **sortis en vidéo**.

Le **coefficient Paris/province** reste **faible** sur la plupart des films, à l'exception de *Envole-moi* (Pathé, 19,56) et de *La Baleine et l'Escargote* (8,56) témoignant d'un retour en salles plus important dans la capitale qu'en régions, où l'on vit souvent plus loin des salles. En l'absence de grosses sorties jusqu'à cette semaine, les campagnes d'affichages d'ampleur nationale se sont aussi faites rares. Mais le succès de *Conjuring* va reconforter l'industrie. ■

[Le tableau du box-office est disponible en cliquant sur le lien « Version enrichie ».] [Version enrichie](#)

Distribution salles

Wild Bunch : « Aya et la Sorcière » repoussé au 18 août 2021

Aya et la Sorcière de Gorō Miyazaki (*Les Contes de Terremer*) a été reporté du 14 juillet au **18 août** par son distributeur, **Wild Bunch**, a annoncé ce dernier, mercredi 16 juin. Première réalisation du **Studio Ghibli** entièrement en **3D**, le film labellisé **Cannes 2020** a été reporté de nombreuses fois en raison de la situation sanitaire.

L'histoire suit Aya, qui a grandi dans un orphelinat et n'a aucune idée que sa mère avait des pouvoirs magiques. Sa vie va prendre un nouveau tournant lorsqu'elle est adoptée par une étrange famille, et qu'elle va partager la vie d'une sorcière autoritaire. ■

Radio

RTL : l'ex-Canal+ Sébastien Thoen intègre la bande des « Grosses Têtes »

L'humoriste et ex-animateur de Canal+ **Sébastien Thoen** a fait ses débuts aux **Grosses Têtes** mercredi 16 juin dans l'émission quotidienne phare de **RTL**. « Je crois qu'on s'en souviendra ! », a commenté sur son compte Instagram **Laurent Ruquier**, l'animateur vedette de l'émission humoristique, à l'antenne de RTL tous les jours de la semaine de 15h30 à 18h.

Pour rappel, Sébastien Thoen avait été **licencié** de Canal+ en novembre 2020 après avoir participé à un sketch qui **parodiait l'émission sur CNews** (groupe Canal+ également) de Pascal Praud, *L'heure des pros* (*Satellifax* du 9 décembre). La direction de la chaîne avait nié tout lien, affirmant que l'animateur avait « légitimé » les propos d'une personne qui « dénigre constamment » ses équipes. Le renvoi de celui qui était alors chroniqueur du *Canal Sports Club* et

présentateur du *Journal du hard* avait causé un tollé au sein de la chaîne. Le présentateur sportif Stéphane Guy avait également été licencié après avoir exprimé à l'antenne son soutien à l'animateur, ainsi que d'autres salariés qui avaient signé une pétition pour le soutenir.

Sébastien Thoen est un vétéran de Canal+ où il avait démarré dans les années 1990-2000 dans les émissions de Karl Zéro *Le Vrai Journal* et *Le Journal des bonnes nouvelles*, avant de coprésenter l'émission de parodies *Action discrète* de 2006 à 2009 et de participer à diverses émissions, dont *Le Grand Journal*. ■

Radio France : 6 heures de concerts pour le baptême de la « Maison de la radio et de la musique »

Radio France a rebaptisé officiellement mercredi 16 juin son siège « **Maison de la radio et de la musique** » et lancera en 2022 un **festival dédié à tous les genres musicaux** pour renforcer encore son soutien aux artistes et à la création, ainsi que l'a annoncé récemment la présidente du groupe public, **Sibyle Veil** (*Satellifax* du 13 juin).

« En janvier prochain, nous allons organiser "l'hyperweekend", le premier festival Radio France de musique, dans la Maison de la radio et de la musique. Sur **trois jours**, les **21, 22 et 23 janvier**, il réunira la variété de genres musicaux qu'on retrouve sur nos chaînes, avec en outre des créations musicales et des rencontres inédites qui

contribuent à faire vivre la scène française », a-t-elle rappelé.

Le groupe public veut ainsi **inscrire dans la durée son engagement envers les artistes** qui s'est fortement développé pendant la pandémie, comme le symbolise également sa nouvelle appellation, inaugurée officiellement mercredi par **Sibyle Veil** et **Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre de la Culture, qui ont conjointement dévoilé un totem devant le bâtiment.

L'occasion d'un live exceptionnel de **6 heures ouvert à tous**, ■ ■ ■

■ ■ ■ sur une grande scène extérieure montée le long de la Seine face à la Maison de la radio et de la musique, avec une programmation éclectique : Last Train, Quatuor Hermès, Félicien Brut, Youssoupha, Jean-Louis Aubert, Lulu Van Trapp, Hervé... Une **sélection des grands moments** de cette soirée sera retransmise sur **Culturebox** ce jeudi 17 juin au soir au cours d'une émission spéciale présentée par Daphné Bürki et Raphaël Yem. Les invités de la soirée avaient également la possibilité d'assister dans le Grand Auditorium à une **répétition de l'Orchestre national de France**, l'une des quatre formations musicales du groupe.

Sibylle Veil avait annoncé en janvier que ce célèbre bâtiment parisien des années 1960 conçu par Henry Bernard serait renommé « Maison de la radio et de la musique » (*Satellifax* du 10 janvier). Selon elle, il s'agit de reconnaître l'importance de la musique dans l'histoire et les activités du groupe, qui possède **trois radios musicales** (France Musique, Fip et Mouv') et deux généralistes (France Inter et France

Bleu) très branchées musique, mais aussi **deux orchestres, un chœur et une maîtrise**.

Les équipes du groupe enregistrent et diffusent en outre plus de 1 000 concerts par an. La période récente a poussé Radio France à développer ces activités, offrant un public et des revenus à des musiciens asphyxiés par la pandémie, en augmentant la place de la musique dans ses programmes, en lançant un concours pour jeunes auteurs-compositeurs-interprètes ou encore en préparant un « grand tour » de l'Orchestre national de France dans les villes moyennes.

« C'est notre ADN que nous revendiquons pleinement aujourd'hui avec ce nouveau nom et ces concerts inédits : celui d'une maison chaleureuse pour tous les artistes et toutes les musiques. **Plus de 300 événements et concerts** vous attendent **la saison prochaine**. C'est cette formidable vibration que nous voulons vous offrir dès aujourd'hui », a fait valoir **Michel Orier**, directeur de la musique et de la création du groupe. ■

International

Australie : Russell Crowe veut construire des studios de cinéma

La star australienne **Russell Crowe** a dévoilé, mercredi 16 juin, son **projet de studio de cinéma** sur la côte Est de l'immense île-continent, qui attire de plus en plus de tournages. L'Oscar du meilleur acteur pour *Gladiateur* (2001) a annoncé que le studio serait construit à **Coffs Harbour**, au sud de **Brisbane**, dans un ancien complexe touristique. « Depuis plusieurs années, je réfléchis à la manière dont je pourrais combiner mon lieu de vie et mon travail », a expliqué l'acteur à la chaîne publique australienne ABC. Il souhaite que son complexe accueille des « **tournages internationaux ainsi que des productions locales** », selon un communiqué.

Depuis le début de la pandémie, de nombreux tournages se déroulent en Australie, les productions étant séduites par son **faible**

taux de contamination au Covid-19. Le gouvernement a également réussi à attirer les producteurs sur le littoral australien en offrant des **millions de dollars de primes**. Le prochain film des Studios Marvel, *Thor : Love and Thunder*, et ceux de MGM, *Thirteen Lives* et *Blacklight*, avec Liam Neeson, sont parmi les premiers à bénéficier de ces subventions. Cette année, Julia Roberts et George Clooney tournent *Ticket to Paradise* dans le nord de l'Australie alors que le tournage du prequel de *Mad Max* aura lieu en 2022 près de Sydney. Le projet de Russell Crowe n'a pas encore été approuvé, mais il a obtenu le **soutien du gouvernement local**. ■

Justice

Harvey Weinstein : l'ancien producteur bientôt transféré à Los Angeles, vers un nouveau procès

L'ex-producteur **Harvey Weinstein**, qui purge une peine de **vingt-trois ans de prison pour agressions sexuelles** à New York, sera **transféré prochainement à Los Angeles**, ouvrant la voie à un nouveau procès pour d'autres agressions, a tranché mardi 15 juin un juge new-yorkais.

Alors que ses avocats plaident depuis plusieurs semaines contre ce transfert, notamment pour raisons médicales, le juge a rejeté leurs arguments et donné son feu vert. Aucune date n'a été fixée, le juge demandant à ce qu'il soit transféré « aussi rapidement que possible ». Mais les procureurs de Los Angeles, qui devraient venir le chercher dans sa prison new-yorkaise, prévoient que le

voyage ait lieu « entre **fin juin et mi-juillet** », a indiqué une porte-parole du procureur du comté d'Erie.

L'ex-tout-puissant producteur d'Hollywood, âgé de 69 ans, est accusé à Los Angeles de **viols et agressions sexuelles sur cinq femmes**, qui lui font risquer jusqu'à 140 ans de prison. Il a toujours nié les faits, à New York comme à Los Angeles, affirmant que ses accusatrices étaient consentantes. Début avril, il a **fait formellement appel de sa condamnation** pour viol et agression sexuelle à New York, qui lui a été infligée début 2020 à l'issue d'un procès retentissant. Au total, près de 90 femmes ont accusé Harvey Weinstein de harcèlement ou d'agressions sexuelles. ■

« Les Maternelles » (2P2L) : la quotidienne d'Agathe Lecaron arrive sur France 2 à la rentrée

Après une saison sur France 4, l'émission **Les Maternelles**, historiquement retransmise sur France 5 depuis sa création en 2001, sera diffusée sur **France 2** la **saison prochaine**, a rapporté puremedias.com, mercredi 16 juin. Ce changement de chaîne s'accompagnera de la **fusion** des deux volets « La Maison des maternelles » et « La Maison des parents », diffusés sur France 4 de 9h à 10h, pour créer une nouvelle version du programme dont le nom n'est pas encore arrêté. Ces nouvelles *Maternelles*, toujours produites par **2PL2**, seront programmées en direct sur France 2 du lundi au vendredi à partir de **9h30**, en lieu et place du feuilleton **Amour, gloire et beauté**, délogé après plus de vingt ans d'antenne. L'animatrice **Agathe Lecaron** et sa bande seront toujours de la partie.

Toujours selon puremedias.com, la nouvelle émission diffusée sur la **2 fonctionnera en deux temps** : une **première partie** de 35 à 40 minutes diffusée **en linéaire**, destinée à toucher un public large, suivie d'une **seconde tranche** de 20 à 25 minutes diffusée uniquement sur la plateforme **france.tv**. Ce second temps se voudra davantage interactif, avec notamment des questions posées par les

internautes, nombreux à suivre les comptes de l'émission sur les différents réseaux sociaux. Ce changement de chaîne des *Maternelles* intervient après l'annonce du maintien de France 4, mais dans un format hybride, tourné vers la jeunesse en journée et la culture le soir (*Satellifax* du 18 mai).

Rappelons par ailleurs qu'outre la refonte annoncée de *Télématin* (*Satellifax* du 2 mai), France 2, sous l'impulsion du directeur des programmes de France Télévisions, **Stéphane Sitbon-Gomez**, va également modifier ses grilles de la mi-journée. **Laurence Boccolini** a ainsi été choisie pour succéder à Nagui aux manettes de **Tout le monde veut prendre sa place**, du lundi au dimanche à 11h55, et **Bruno Gullion** se retrouvera à l'animation de **Chacun son tour**, nouveau jeu produit par **Endemol France** (Banijay Group) qui remplacera *Les Z'amours* (*Satellifax* du 9 juin). Enfin, **le samedi, à 11h20**, les téléspectateurs découvriront **Y'a pas d'erreur**, produit par **Satisfaction** (Arthur). ■

Euro / ZDF : 22 millions de téléspectateurs allemands pour Allemagne/France

Le match **Allemagne/France** (0-1) de l'**Euro** a rassemblé mardi 15 juin **environ 22 millions de téléspectateurs** en Allemagne sur la chaîne publique **ZDF**, soit plus que les **15,1 millions de Français** qui ont regardé la rencontre sur **M6**. En première période, l'audience est montée à 22,55 millions (67,4 % de pda), pour se tasser très légèrement à 21,22 millions après la pause, selon les chiffres donnés par la chaîne.

En France, **M6** a enregistré la meilleure audience TV depuis 2018, avec 15,1 millions de téléspectateurs pour 57,5 % de pda, et un pic à 17,4 millions au coup de sifflet final. Il s'agit, selon la chaîne, d'un record pour un match de poule de l'Euro depuis 2004.

L'Allemagne compte 83 millions d'habitants, contre 67 millions en France. ■

Eurosport : records d'audience pour la première partie de saison de la Coupe de France FDJ

La **première partie de saison de la Coupe de France FDJ** a battu des **records d'audience**, se sont félicités **Eurosport** (Discovery) et la **Ligue nationale de cyclisme** mercredi 16 juin. Elle a été lancée le 31 janvier et **cinq courses** (le Grand Prix La Marseillaise, Cholet-Pays de la Loire, la Roue tourangelle, le Tro Bro Leon et le Tour du Finistère) ont été diffusées **en direct**, ce qui constitue une **couverture inédite**. Sur Eurosport France, la compétition a réuni **jusqu'à 970 000 téléspectateurs cumulés sur la meilleure manche** de cette

première partie, un record d'audience historique. Sur Eurosport International, elle a fédéré **jusqu'à 4,2 millions d'abonnés en Europe**, sur la meilleure course du début de saison, un autre record historique. La compétition est retransmise sur les antennes de Discovery dans 190 pays grâce à la couverture des marques **Eurosport et GCN**, atteignant un total de **199 pays** avec la contribution des sous-licenciés (Sky NZ et Claro Sport en Amérique latine). ■

Au fil des tweets

Une sélection, parfaitement arbitraire, de tweets qui nous ont amusés ou instruits. Ou pas. L'orthographe et la syntaxe d'origine sont conservées... sauf exception charitable !

Les opinions exprimées ne doivent pas être considérées comme reflétant les vues de notre rédaction.

Vos avis, vos suggestions : commentaire@satellifax.com ou [@joelwir](https://twitter.com/joelwir) ou [@satellifax](https://twitter.com/satellifax)

Mercredi's tweets : de Tavernost, Lepelletier, Nokovitch, Chouraqui, Marsick, Labadie, Frisch...

Laurent Eric Le Lay @LaurentEric On pourrait édicter une règle qui précise qu'en cas de but extraordinaire on ne tient pas compte du hors-jeu [But de Mbappe FRA-ALL]

Nicolas de Tavernost @ndetavernost Vous étiez 15.1 M (17.4 M au pic) à regarder la victoire de l'@equipefrance hier soir sur @M6 : meilleure audience TV depuis 2018. Allez les bleus !

Pierre Lepelletier @PierreLepel À la rentrée, Cyril Hanouna va proposer une nouvelle émission politique de huit à dix numéros avec chaque candidat à l'élection présidentielle. Un débat entre tous est également prévu. A lire dans cette excellente enquête de ??@RonanPla

Sacha Nokovitch @SachaNoko Stéphane Guy: « J'ai vécu une petite mort ». Sa parenthèse sur RMC et BFMTV, son licenciement de Canal+, son combat face à son ancien employeur, la liberté d'expression. À lire mercredi dans @lequipe

Jerome Chouraqui @jchouraqui Petit déjeuner sur les parcours et carrières de Réalisatrices de flux par le médiaClub'Elles 21 juin à 9H <http://dlvr.it/S1qFKX>

M6 @M6 M6 propose à ses abonnés @bouyguetelecom 2 autres canaux pour le match #ITASUI: M6 Stadium, canal sans commentaires qui permettra de profiter de l'ambiance du stade. M6 Commentaires bis, avec les commentaires de @courbet_julien, @hpouchol, et Bernard Sabbah

Cinema Rex Sarlat @CinemaRexSarlat Le redoutable, l'indispensable « Assez

inquiétant » démarrage 14h du 16/06 au Rex Sarlat : #UnTourchezmafilie : 2 #LaNuee : 2 #UnHommeEnColere : 2 #SoundOfMetal : 1 #MedecinDeNuit : 0 - Grand soleil a #Sarlat pas de spectateurs et inquiets !

Films de Lover @FilmsdeLover J'aime bien l'esprit de ce tweet hebdomadaire qui est le parfait contre-point aux 9h des Halles et permet de voir au-delà de la sphère parisienne sur le ciné.

Charlotte d'Ornellas @ChdOrnellas Le traitement réservé à CNEWS en dit beaucoup sur la réalité des médias pendant des décennies. Les « bonnes consciences » nous expliquent en permanence qu'il y a un pluralisme absolu mais elles hurlent dès que CNEWS met un coup dans la fourmilière.

Namias Robert @NamiasRobert Tout le monde est invité... Faux, je suis blacklisté depuis que j'ai soutenu nos confrères d'itélé.Ce qui n'a d'ailleurs aucune importance.

LCP @LCP Le PDG d'Orange était auditionné ce matin à propos du dysfonctionnement constaté du 2 au 3 juin. Il a exclu la thèse du « sous-investissement » ou de l'"obsolescence" du réseau, évoquant un problème survenu lors d' »une opération de modernisation« <https://bit.ly/3xpQbzb> #DirectAN

Salto @Salto_fr Notre Gérard national est sur #Salto ! Pour l'occasion nous vous avons concocté une collection 100 % Depardieu. #depardieu #culte

Europe 1 Service Presse @europe1presse COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Stéphane Bern (@bernstephane) et Matthieu Noël célèbrent la 200ème émission d'Historiquement Vôtre

vendredi 18 juin

Laurent Marsick @lmarsick Une drôle de découverte dans les archives @RTLFrance . Je ne savais pas que Jacques Chancel avait été animateur de RTL Non Stop le plus grand music-hall de France entre Mai 68 et octobre 68 en remplacement épisodique de Philippe Bouvard.

Autour de Minuit @autourdeMinuit "It's very strange that in 2021 people still think animation is for children. Strangely, it's the same people complaining that Netflix are taking all their audience. So maybe they should look at what the platforms are doing with animation for adults." #AnimationForAdultsWar

Jean Labadie @LabadieLePacte On est d'accord Le festival de Cannes malheureusement reste bloqué sur Animation comme sous genre

Laurent Frisch @laurentfrisch « Ici, à @radiofrance, on a défriché le binaural. » @jeanmicheljarre

Guillaume Meurice @GMeurice Toujours autant hâte d'avoir l'avis des 35 Français tirés au sort sur la vaccination.

Curiosités Juridiques @CJuridiques Doit être fermé le salon de coiffure dont les coiffeurs n'ont aucun diplôme en la matière et sont en fait des ouvriers du bâtiment. Tribunal de Pau, lundi 14 juin

(Tweets relevés le mercredi 16 juin) ■

Notre revue de presse se veut un aperçu du secteur, vu par les autres médias (presse papier, presse en ligne, télévision, radio), en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

6play : un bug prive de nombreux téléspectateurs du premier match des Bleus dans l'Euro 2020

(Sacha Nokovitch, *lequipe.fr*, mercredi 16 juin 2021)

[M6 a pour l'instant réalisé la meilleure audience de l'année en diffusant le premier match des Bleus dans l'Euro 2020, avec plus de 15 millions de téléspectateurs réunis devant France/Allemagne mardi 15 juin en prime time.]

[...] Outre ces téléspectateurs, de nombreux internautes avaient misé sur la plateforme numérique 6play pour regarder l'entrée en lice des Bleus dans la compétition. Néanmoins, une bonne partie de ces internautes ne sont pas parvenus à se connecter au match, se sont retrouvés face à un écran noir et ont manifesté leur mécontentement sur les réseaux sociaux. Contactée [mercredi 16 juin] par *L'Equipe*, la chaîne présente ses excuses et s'explique : « Un nombre record

d'utilisateurs s'est connecté hier (mardi) soir sur 6play pour suivre en direct le match France-Allemagne. Malheureusement cela a entraîné une surcharge de la plateforme et cela a rendu la plateforme inaccessible pour les nouveaux utilisateurs qui essayaient de se connecter entre 21h05 et 22h15. »

M6 précise que « tous les utilisateurs déjà présents sur la plateforme ont néanmoins pu profiter en direct de l'ensemble du match » et indique que son partenaire technologique BedRock Streaming est resté mobilisé toute la soirée, « permettant un rétablissement total du service à partir de 22h15 ». [...] ■

Cyril Hanouna : vers une émission politique de 8 ou 10 numéros pour la présidentielle de 2022

(Ronan Planchon, *lefigaro.fr*, mercredi 16 juin 2021)

[Alors que l'animateur et producteur Cyril Hanouna avait suggéré début juin l'organisation d'une « grosse émission politique » diffusée simultanément sur C8 et CNews (*Satellifax* du 4 juin).]

[...] Les chances de voir « Baba » (son surnom) suppléer David Pujadas et autres Nathalie Saint-Cricq sont objectivement minces, mais la probabilité que « l'élection présidentielle se joue » sur le plateau de l'animateur, comme l'a prédit l'écrivain Yann Moix à l'antenne, le 11 février, est autrement plus crédible. Selon nos informations, une émission politique, de huit ou dix numéros spéciaux, verra le jour à l'occasion de la campagne présidentielle en 2022. La date est fixée à la rentrée, probablement à compter du mois d'octobre 2021. Chacun des candidats à l'Elysée sera invité, seul, à

débattre avec les chroniqueurs de l'émission du jeudi soir *BTP* (l'essayiste Rokhaya Diallo, le directeur de la rédaction de *Valeurs actuelles* Geoffroy Lejeune, Eric Naulleau, etc.), avant, peut-être, un débat entre tous les candidats qui auront obtenu les 500 signatures, y compris Marine Le Pen dont les invitations lancées par les équipes de Cyril Hanouna ces derniers mois sont restées sans réponse.

Seule exception : le président de la République sortant devrait avoir droit à une formule spéciale à l'occasion de sa venue, si venue il y a. Dans le cas contraire, « on pourrait très bien imaginer une émission avec un ministre comme Eric Dupond-Moretti », anticipe un salarié de la société de productions d'Hanouna, H20 [filiale de Banijay]. Ou avec Marlène Schiappa. ■

Décret TNT : le gouvernement recule sur certains sujets cruciaux

(Marina Alcaraz, « *Les Echos* », mercredi 16 juin 2021)

[Alors que la ministre de la Culture avait appelé fin 2020 les filières audiovisuelle et cinéma à engager rapidement des négociations en vue de la révision du décret relatif aux obligations des éditeurs de la TNT, dans le prolongement de la transposition de la directive SMA et de l'assujettissement des éditeurs étrangers ciblant la France à des obligations de financement de la création.]

Confronté à la fronde des producteurs, le gouvernement a reculé sur certains points du décret TNT définissant les relations entre les producteurs audiovisuels et les chaînes de télévision. Ce texte, dont le ministère de la Culture vient de rendre une nouvelle mouture, détermine le montant des investissements des chaînes de télévision dans la production audiovisuelle, les droits détenus par les producteurs et télévisions sur les programmes, leur

■ ■ ■ durée, etc. Le gouvernement avait proposé un premier projet mi-mai, à la suite de l'échec des discussions de l'écosystème. Le schéma allait vers plus de souplesse pour les chaînes de télévision, même si certaines auraient voulu aller bien plus loin. Les producteurs, eux, critiquaient un texte à sens unique en faveur des chaînes. Après plusieurs semaines de lobbying, ils ont partiellement obtenu gain de cause. Les chaînes de télévision, elles, hurlent à la trahison. « Le ministère parlait initialement d'un rééquilibrage. "Où est-il ?", fustige un professionnel du petit écran. Déjà, le premier projet n'était pas très favorable. Mais dans cette deuxième mouture, les quelques ouvertures possibles nous ont été enlevées ! On reste clairement défavorisés par rapport aux plateformes. »

[...] C'est sur la question épineuse des droits que les parties s'affrontent. Le premier texte prévoyait que les chaînes puissent avoir

des parts de coproduction si le financement d'une œuvre audiovisuelle dépassait 50 %, contre 70 % actuellement (ou 60 % selon les accords entre les parties prenantes). Désormais, ce sera 60 %.

[...] Sur les mandats de commercialisation, la première version du texte précisait qu'il n'y aurait plus de priorité donnée aux producteurs qui possèdent des structures de distribution. [...] Désormais, les producteurs (ayant une structure de distribution) bénéficient d'un droit de priorité, mais seulement dans le cas où l'œuvre audiovisuelle est financée à moins de 60 % par la chaîne de télévision. Une nouvelle rédaction qui fait « hurler » certaines chaînes, qui auraient voulu davantage de possibilités d'avoir des mandats... [...] ■

LCI : Ruth Elkrief pressentie pour incarner le 20-22h à partir de la rentrée

(Benoît Daragon et Michaël Zoltobroda, leparisien.fr, mercredi 16 juin 2021)

[Alors que la journaliste Ruth Elkrief, qui avait annoncé début février son départ de BFM TV après quinze ans d'antenne a rejoint LCI en mai ([Satellifax du 18 mai](#)).]

C'est la période des chaises musicales à LCI. A ce jeu-là, Ruth Elkrief s'en sort très bien. D'après nos informations, elle est fortement pressentie pour incarner le 20-22h à la rentrée. [Elle] prendrait ainsi la place de Darius Rochebin, pour un rendez-vous autour d'une interview de la femme ou de l'homme du jour et d'un rendez-vous de campagne. [...] Le présentateur helvétique garderait une exposition importante le week-end - du vendredi au dimanche - sur la même

tranche.

En semaine, la suite de la soirée serait confiée à Eric Brunet. L'ancienne voix star de RMC, qui n'a pas trouvé son public cette saison avec *Direct Brunet* de 10h à midi, devrait être propulsée de 22h à minuit. [...] Autre plan envisagé : apprécié sur *Le Brunch de l'info* le week-end, Christophe Beaugrand devrait être promu en semaine sur la tranche 9h-midi. Julie Hammett, à la tête de la matinale week-end, tiendrait la corde pour constituer un nouveau binôme avec lui. [...] ■

Droits TV de la Ligue 1 : beIN Sports ne souhaiterait pas dénoncer son contrat avec la LFP

(Arnaud Hermant et Etienne Moatti, « L'Equipe », mercredi 16 juin 2021)

[Alors qu'Amazon a fait irruption en Ligue 1 en décrochant 80 % des matches sur la période 2021-2024. Un choix de la **LFP** fustigé par Canal+, diffuseur historique du championnat, qui a annoncé « se retirer » ([Satellifax du 11 juin](#)).]

[...] Mais si Canal+ retransmet deux matches (samedi 21h et dimanche 17h), c'est beIN Sports qui est « propriétaire » du lot concerné (332 millions d'euros annuels jusqu'en 2024) et les revend à la chaîne cryptée au travers d'une sous-licence. La LFP n'a donc

que beIN Sports comme interlocuteur. Et pour l'heure, selon nos informations, il ne semble pas que le diffuseur d'origine qatarienne souhaite dénoncer son contrat. Plusieurs décisions de justice (devant de tribunal de commerce de Paris et l'Autorité de la concurrence) ont d'ailleurs été en faveur de la Ligue, estimant que l'attribution de ces deux matches ne devait pas être remise en cause. ■

A l'agenda

Agenda : jeudi 17 et vendredi 18 juin

Parmi les invités médias

Europe 1 - 9h : *Culture médias* : **Thomas Sénécal**, directeur adjoint de la rédaction de Canal+ et en charge des sports mécaniques pour le Grand Prix France de F1 ; **Yann Le Gac**, le Père Fouras, et l'animatrice **Elodie Gossuin** qui détient le record du nombre de participations à l'émission pour le retour de *Fort Boyard* sur France 2

France Inter - 9h40 : *L'Instant M* : **Ivan Jablonka**, pour l'adaptation de son livre *En camping-car* en documentaire par Andrès Jarach sur France 5

franceinfo - 9h50 : *Info médias* : **Julian Bugier**, présentateur du JT de 13h sur France 2

Sud Radio - 10h : *Média* : **Pierre Rondeau**, spécialiste de l'économie du sport, pour parler des droits TV, notamment ceux de la Ligue 1 ■ ■ ■

■ ■ ■ **Du 12 au 17 juin** : Festival international documentaire Fipadoc (à Biarritz)

Du 14 au 19 juin : Festival international du film d'animation d'Annecy ([détails ci-dessous](#))

Du 15 au 18 juin : Marché international du film d'animation

Jeudi 17 juin

10h : France Culture, présentation de la programmation été 2021. Contact : 06 61 99 50 11

11h : Canal+ Brand Solutions, émission en ligne #Askip La Planète, dans les médias. Contact : 06 46 47 17 73

Vendredi 18 juin

Pas d'événement prévu ■

Mifa / Annecy : les principaux événements des jeudi 17 et vendredi 18 juin

Voici une **sélection des principaux événements et conférences** qui se tiennent **en ligne**, depuis le 14 juin, pour l'édition dématérialisée 2021 du **Marché international du film d'animation d'Annecy (Mifa)**, qui assure parallèlement un marché physique. Certains événements sont prévus **en direct** avec une session de questions-réponses. L'ensemble de cette offre, mise en ligne du 14 au 19 juin, restera disponible en vidéo à la demande jusqu'au 31 décembre. A noter : les sessions « Meet the - Acheteurs - one to one » nécessitent de prendre préalablement rendez-vous.

Jeudi 17 juin (sélection d'événements en direct)

09h00 : Studio Focus : The Walt Disney Company EMEA sur le line-up Animation

09h00 : Conférence « L'image animée face au défi écologique : approches éditoriales et bonnes pratiques de production »

09h00 : Meet the - Producteurs

09h00 : Meet the - Auteurs

09h00 : Pitches de projets d'animation sud-africains

09h00 : Focus sur l'animation chinoise

10h00 : Pitches de projets de producteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes

10h00 : Meet the - Acheteurs - session live : CNC (dispositifs ouverts aux projets internationaux)

11h00 : Pitches spécial Taïwan (agence gouvernementale Taicca)

11h00 : Meet the - Acheteurs : Tencent

11h00 : Conférence UniFrance « Ecrire et produire pour des publics jeunes à l'international : une perspective française »

11h00 : Conférence « Comprendre l'animation africaine »

14h00 : Focus sur le nouvel écosystème de production en Grèce

14h00 : Pitches de projets chiliens

14h00 : Conférence, suivie d'une séance de questions-réponses, de l'Animation League for Increased Cooperation in Europe (Alice)

14h30 : Meet the - Acheteurs - session live : Programme InvestEU de l'Union européenne qui propose de nouveaux outils financiers pour les secteurs culturel et créatif

15h00 : Meet the - Acheteurs : CBC - Radio-Canada

15h00 : Meet the - Acheteurs - one to one : Super RTL (Marc Van Den Bosch)

15h00 : Meet the - Acheteurs - one to one : Super RTL (Marion Winter)

16h00 : Meet the - Acheteurs - one to one : Attraction Distribution (Xiaojuan Zhou)

16h30 : Conférence de presse ON kids & family (Mediawan)

17h30 : Focus Triggerfish Animation Studios

18h00 : Meet the - Acheteurs - session live : WarnerMedia sur l'animation pour adultes

20h00 : Meet the - Acheteurs : CBC - Radio-Canada

■ ■ ■

■ ■ ■ **Vendredi 18 juin** (sélection d'événements en direct)

09h00 : Conférence « L'influence de l'animation japonaise sur la création animée internationale »

09h30 : Meet the - Acheteurs : WarnerMedia (Ariane Suveg)

11h00 : Mifa Campus « La condition des étudiants en animation : les écoles du **Reca** se mobilisent »

11h00 : Conférence « Objectif jeunes au cinéma : l'animation peut-elle être le moteur du renouvellement des publics en salle ? »

14h00 : Meet the - Acheteurs : WarnerMedia (Aurélié Wack)

14h00 : Meet the - Acheteurs : WarnerMedia (Ariane Suveg)

15h30 : Mifa Campus : les aides du CNC pour les auteurs émergents

18h00 : Studio Focus : Pixar ■



Edité par Fréquences, membre du Spiil - SAS au capital de 10 000 € - Commission paritaire: 1224W90061 - *Satellifax*, Hôtel de Retz, 9 rue Charlot, 75003 Paris - www.satellifax.com - Twitter: [@satellifax](https://twitter.com/satellifax). Directeur de la publication *Satellifax* et suppléments *Satellifax Magazine*, *Satellifax Talents* et *Satellifax Hebdo*: Joël Wirsztel jw@satellifax.com - Twitter: [@joelwir](https://twitter.com/joelwir) - Contact **abonnement**: Hugues Desmichelle (développement commercial) +33 6 80 630 700 hd@satellifax.com. Administration: Véronique Olasz +33 1 40 29 47 48 office@satellifax.com. Rédactions: +33 1 44 78 04 78 redaction@satellifax.com ou redaction.cinema@satellifax.com. Directeur des rédactions: Joël Wirsztel - Rédactrice en chef *Satellifax*: Yvane Dréant - Rédaction: Tristan Brossat, Gauthier Jurgensen, Emmanuelle Miquet, Christine Monfort, Virginie Sengès, Julie Souvestre, Anastasia Svoboda. Collaborations régulières: Alain Grasset, Florence Leroy, Pascale Paoli-Lebailly, Carole Villevet, François Viot. Rédactrice en chef *Satellifax Magazine* et *Satellifax Talents*: Anne-Sophie Filhoulaud (Narréa) as@satellifax.com - Secrétariat de rédaction: Nathalie Grisoni-Chevallier, Nathalie Grille-Alix, Carole Coen sr@satellifax.com - REPRODUCTION INTERDITE - 26e année de publication - © Fréquences 2021

Et si vous optimisiez la réussite de vos projets ?

Satellifax, toutes les infos du secteur.
Et plus spécialement celles qui vous sont utiles.

Maîtrisez

votre environnement
et ses enjeux.

Démarquez-vous

en étant informé
avant les autres.

Optimisez

vos négociations
et le développement
de votre activité.

Facilitez

vos prises de décisions
stratégiques.

Satellifax c'est :

- Une expertise plébiscitée depuis 25 ans.
- Des infos claires, précises et toujours contextualisées pour une compréhension globale facilitée.
- La garantie d'un traitement factuel de l'actualité pour une lecture fluide, rapide et efficace.
- La confiance renouvelée de 97 % de nos abonnés chaque année.

C'est le moment d'agir !

Évaluez pleinement l'univers *Satellifax*
en accédant à tous nos outils **un mois**
pour un prix très réduit.

Plus d'infos : satfax.fr/Decouverte

Contactez

Hugues Desmichelle
au 06.80.63.07.00
hd@satellifax.com